

St Pair sur Mer – Une borne électrique disponible dans la commune

Saint-Pair-sur-Mer

Une borne électrique disponible dans la commune



Pascal Deboislorey, directeur général du Syndicat départemental d'énergies de la Manche (Sdem), Alain Brière, vice-président du Sdem, le maire, Guy Lecroisey et l'adjoint aux travaux, Dominique Taillebois.

Prévue déjà depuis quelque temps, une borne électrique est, désormais, disponible, place de la Liberté. Elle permet de recharger deux véhicules électriques en même temps. « **Nous souhaitons développer et promouvoir les énergies propres dans le département et répondre aux attentes des administrés** », a déclaré Alain Brière, vice-président du Sdem (Syndicat départemental d'énergies de la Manche).

Cette borne est la quatorzième du territoire de Granville Terre et mer, et

la quarantième du Sud-Manche. Ce développement rapide va encore s'accroître dans les mois à venir puisqu'il est prévu qu'il y en ait 760 en Normandie en fin d'année.

Pour pouvoir se servir de ces bornes, il est nécessaire de souscrire un abonnement. Le coût de la recharge est de 25 centimes, les 15 minutes. Une heure de rechargement permet de rouler environ 100 km. Pour la Ville, le coût de l'installation est de 2 000 €.